



developper le reemploi des textiles

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention



CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Siom de la Vallée de Chevreuse

Che Departemental 118
Courtaboeuf Cedex
www.siom.fr



Pole Economie Circulaire
ADEME Ile de France
Ile-de-France
economiecirculaire.idf@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé MENAGE, , CONSOMMATEURS, REEMPLOI, TEXTILE, RECYCLERIE, CENTRE DE TRI

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Depuis plusieurs années des bornes textiles sont installées sur notre territoire. En 2011, nous en comptons 55, cela représente 465 tonnes de textiles collectés et détournés des OMA.

Les textiles représentent 9 kg/hab./an des OMA.

Le parc de point d'apport volontaire (PAV) actuellement en place est insuffisant pour capter l'ensemble de ce gisement (55 bornes pour 40 points d'apport volontaire en 2012).

Afin d'atteindre les préconisations de l'éco-organisme : 1 PAV pour 2000 habitants, le SIOM devrait posséder 85 points de collecte, soit 45 points supplémentaires.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

Sur la base d'une moyenne européenne de 8 kg de déchets textiles par habitant et par an, on peut viser une réduction de ces déchets de près de **4 kg par habitant et par an ! Cet objectif est retenu dans notre situation.**

D'ici 2016, LE SIOM souhaite atteindre 85 points de collectes.

Résultats quantitatifs:

L'objectif 2013 était d'obtenir 50 points de collecte. L'objectif a été atteint.

50 points de collecte pour 65 bornes installées.

En 2012 la collecte des textiles représentait 627 Tonnes.

En 2013 la collecte représente 682 tonnes.

Résultats qualitatifs :

Les bornes installées sont de nouvelles bornes antivol permettant de collecter davantage de tonnage.

A ce jour, aucun problème n'a été signalé par les communes ayant acquis ces bornes.

MISE EN OEUVRE

Planning:

Fin mai 2013: un courrier a été envoyé aux 17 communes.

Juin/ juillet : prise de rendez-vous avec les communes intéressées

Septembre : Réunion pour exposer le projet, avec un accompagnement si les communes le souhaitent et présentation des différents collecteurs.

Octobre/Décembre : 10 nouveaux emplacements sur 3 communes

Février 2014 : Délibération du comité syndical autorisant le Président du SIOM à signer la convention tripartite avec l'opérateur TLC et la commune

Année principale de réalisation:

2012

Moyens humains :

Un chargé de mission du programme local de prévention consacre 5% de son temps pour cette action.

Participation des services techniques et environnement pour trouver les emplacements les plus adéquats;

Participation des services communication du SIOM et des communes pour la rédaction et la publication d'articles sur les sites internet et les bulletins municipaux.

Moyens financiers :

Aucun moyen financier n'a été utilisé en 2013

Moyens techniques :

Les moyens techniques proviennent de nos collecteurs principalement

Partenaires mobilisés :

Les communes, ainsi que certaines grandes et moyennes surfaces

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Cette opération est facilement reproductible car il faut peu de moyens humains et financiers.

Difficultés rencontrées :

Pas d'originalité sur cette action

Recommandations éventuelles:

Communication vers les emplacements des bornes TLC. Le site internet du SIOM propose une cartographie permettant aux habitants de connaître les emplacements des PAV à proximité. Dans le cadre du PLP, une campagne de communication global sera faite, et sur le textile, il sera précisé que le tri du textile dans les bornes doit être fait quelque soit l'état du vêtement.



Type de programme :

Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOÉ ®



[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **juin 2015**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.

